

LES DOSSIERS DE L'IRDS

N° 22 - AVRIL 2013

L'ÎLE-DE-FRANCE, SITE MAJEUR POUR L'ESCALADE EN MILIEU NATUREL

En septembre 2012, à l'occasion des Championnats du monde d'escalade organisés à Bercy par la Fédération de la Montagne et de l'Escalade (FFME), l'IRDS publiait un premier volet sur l'escalade en Île-de-France.

Celui-ci s'intéressait essentiellement à la pratique en Structure Artificielle (SAE) au sein de la Fédération délégataire. Ce second volet met en avant les autres acteurs franciliens de la discipline ainsi que sa pratique sur sites naturels (SNE) qui fédère l'ensemble des pratiquants dans les mêmes lieux.

En Île-de-France l'escalade se pratique en intérieur sur des structures artificielles d'escalade (SAE), mais aussi en extérieur sur sites naturels. Elle s'y pratique dans un cadre associatif, scolaire ou de manière autonome. Nous avons montré à l'occasion des Championnats du monde d'escalade en salle à Bercy qu'un peu plus de 10 000 Franciliens pratiquaient la discipline au sein de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME)⁽¹⁾. D'autres acteurs font vivre également cette activité dans la région. La Fédération des clubs alpins de montagne (FFCAM), et la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT) proposent à leurs adhérents une offre diversifiée (escalade, ski, alpinisme, randonnée...). Cette multi-pratique rend difficile l'estimation précise du nombre de grimpeurs, mais il approche les 5 000 pratiquants. La pratique dans le cadre du milieu scolaire est également importante au travers l'USEP et l'UNSS. Enfin, d'autres fédérations multisports ont une activité en escalade en Île-de-France, mais plus

confidentielle, comme la Fédération des clubs de la défense (FCSAD)⁽²⁾ qui en 2011 compte environ 250 grimpeurs répartis dans 9 clubs.

Par ailleurs, l'Île-de-France, avec 30 000 voies répertoriées et 300 circuits balisés, compte parmi les sites naturels majeurs d'escalade. La fréquentation est importante, évaluée à plusieurs dizaines de milliers de grimpeurs, et n'a cessé d'augmenter au cours des deux dernières décennies, grâce notamment à l'édition de topos⁽³⁾ et la création de sites internet dédiés aux blocs de grès de Fontainebleau aujourd'hui mondialement connus.

Nous aborderons dans ce dossier, les pratiques de l'escalade en trois chapitres :

- La FFCAM : des activités de plein air en lien avec la montagne ;
- L'escalade associative avec la FSGT ;
- L'Île-de-France, site majeur pour l'escalade en milieu naturel.

(1) Chiffre 2011.

(2) Fédération créée en 1959 qui regroupe aujourd'hui près de 190 000 adhérents répartis dans près de 450 clubs. Elle rassemble essentiellement des personnes issues de la communauté de défense (armée, gendarmerie, direction générale de l'armement...).

(3) Guide utilisé par les grimpeurs pour trouver l'emplacement des départs des circuits et des voies d'escalade.

La FFCAM : des activités de plein air en lien avec la montagne

Une présence forte en Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-D'azur, mais aussi en Île-de-France

Les Clubs Alpins, fondés en 1874, se sont développés autour de l'activité alpinisme (voir encadré), en particulier sur le massif du Mont-Blanc. L'éloignement des Alpes a conduit les alpinistes parisiens qui souhaitent avoir une pratique régulière à s'entraîner sur les blocs⁽⁴⁾ (forêt de Fontainebleau) et falaises (Bourgogne et Normandie) autour de Paris. Dans la région, les premières sorties encadrées d'escalade étaient assurées par le club alpin.

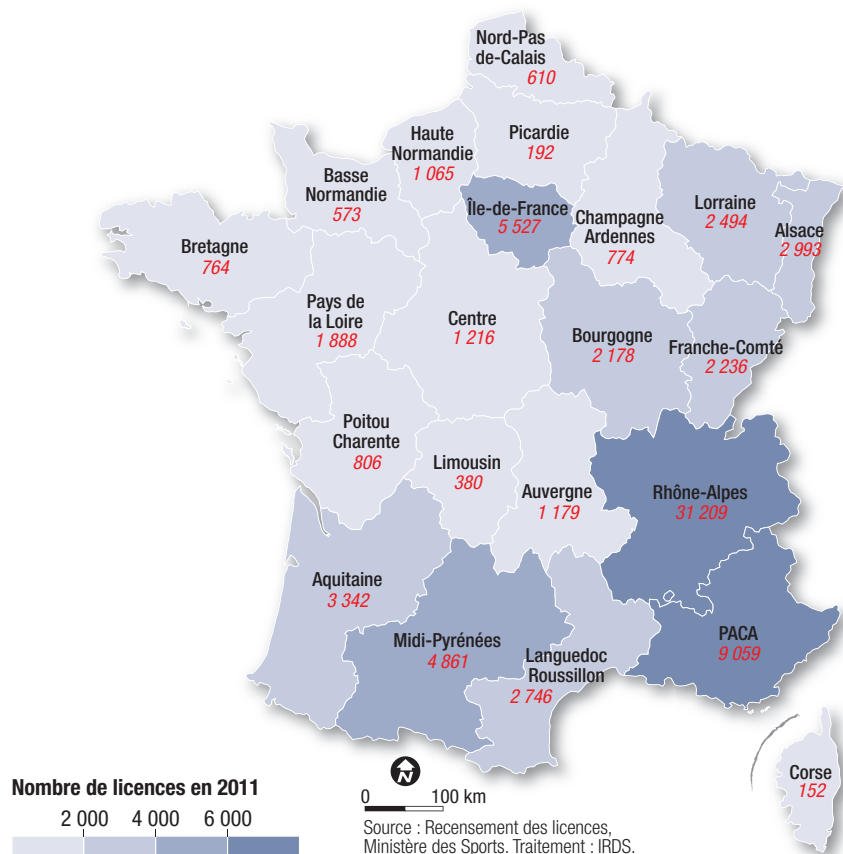
Au cours de la saison 2010-2011, la Fédération comptait 77 618 adhérents. Comme on pouvait s'y attendre (carte 1), les régions où la pratique est la plus présente sont celles à proximité des zones montagneuses offrant ainsi une palette d'activités plus large aux licenciés : les régions Rhône-Alpes (32 464 licences) et Provence-Alpes-Côte-D'azur (9 610 licences) regroupent ainsi plus de la moitié des licences du pays (54 %). Cependant l'Île-de-France se situe en troisième position en termes d'effectifs avec

La FFCAM

Poursuivant les engagements initiaux du « Club Alpin Français » (1874), puis de la « Fédération des Clubs Alpins Français » (1996), la « Fédération Française des clubs alpins et de montagne » (2004) se donne pour mission de rendre accessible au plus grand nombre une pratique autonome et responsable de la montagne. Elle propose de nombreuses activités sportives : alpinisme, randonnée, escalade, raquette, et s'attache aussi à promouvoir la connaissance et la protection du milieu naturel. Dans cet esprit, elle contribue à la formation et à la sécurité des usagers de la montagne, à l'aménagement et à la protection du territoire, à l'élaboration et à la transmission d'une culture montagnarde. La FFCAM vise à rassembler les pratiquants des activités de montagne et leurs associations, à assurer leur représentation dans les instances nationales et internationales et la pérennité de son engagement pour que la montagne demeure un espace de convivialité, de liberté, d'aventure et d'avenir, grâce à la préservation des spécificités qui font sa valeur exceptionnelle.

La FFCAM est membre de l'UIAA (Union internationale des associations d'alpinisme) et du Club Arc Alpin. Pour en savoir plus : <http://www.ffcam.fr/>.

Carte 1 - Effectifs de licenciés saison 2010-2011



(4) Structures rocheuses de faible hauteur.



4 566 personnes licenciées au comité régional des clubs alpins et de montagne. Cela représente 6 % des licences délivrées en France. Cette situation s'explique par la proximité du premier site mondial d'escalade de bloc (Fontainebleau) et par le bassin de population particulièrement important dans la région.

Les activités des clubs alpins franciliens

Les clubs alpins (CAF) d'Île-de-France proposent de multiples activités : ski de montagne, cascade de glace, raquette, ski de fond lors de séjour à la montagne, ou randonnée et escalade tout au long de l'année. L'activité escalade se déroule soit sur SAE, soit en extérieur sur les blocs de Fontainebleau ou en falaise en-dehors de la région. Parmi les 4 600 adhérents aux CAF franciliens, le nombre de licenciés déclarant pratiquer l'activité escalade est estimé entre 1 500 et 2 000.

La pratique en SAE est minoritaire au sein des CAF franciliens car contrairement à la FFME ou à la FSGT, ces derniers ne disposent que de peu de créneaux d'accès aux structures artificielles. Dans la majorité des cas, les licenciés qui souhaitent s'adonner à l'escalade en salle devront soit s'inscrire dans une association disposant de créneaux (FFME, FSGT), soit grimper sur les murs privés de la région. De nombreux «cafistes» sont ainsi membres à la fois de la FFCAM et de la FSGT ou encore de la FFME.

Les activités se déroulent donc en grande partie en pleine nature. Les clubs alpins ont participé à

la conception de nombreux circuits balisés à Fontainebleau. Aujourd'hui ils organisent des sorties pour tous niveaux, de la séance de formation et d'initiation à la sortie pour grimpeurs confirmés. Selon les clubs, les adhérents ont la possibilité de se retrouver tous les dimanches à Fontainebleau, une fois par mois sur les falaises à proximité de Paris, et 3 à 4 fois dans l'année sur des falaises plus éloignées.

Un club dominant en Île-de-France

L'Île-de-France compte 14 clubs affiliés à la Fédération des clubs alpins soit 5 % des structures d'accueil en France. Ces structures sont de tailles très différentes (tableau 1). La répartition territoriale des licences au sein de la région montre que deux départements n'accueillent aucun club (la Seine-Saint-Denis et le Val-d'Oise) et

Tableau 1 - Les clubs alpins d'Île-de-France au 30/09/2011

Clubs	Département	Adhérents
CAF Île-de-France	Paris	3589
Grès Calcaire et Neige	Paris	30
CIHM	Paris	128
GUMS	Paris	204
Sports aériens	Paris	4
Pays de Fontainebleau	Seine-et-Marne	218
Marne-la-Vallée	Seine-et-Marne	15
Versailles	Yvelines	45
Saint-Germain-en-Laye	Yvelines	122
Manureva Montagne	Yvelines	8
PSUC escalade	Essonne	39
Recherche Scientifique Francilienne	Essonne	85
Montagne Marivel Spéléo	Hauts-de-Seine	7
Val-de-Marne	Val-de-Marne	66
Total	Île-de-France	4 566

Source : FFCAM

Faute de créneaux en SAE, les clubs alpins franciliens ne peuvent répondre aux nouvelles attentes des Franciliens.

que la majorité des pratiquants (87 %) sont licenciés à Paris et plus particulièrement au CAF Île-de-France principal club alpin de la région (3 600 adhérents soit 79 % des licences franciliennes). Dans ce club la structure par âge et sexe des licenciés fait apparaître une plus faible proportion de femmes (37 %) que d'hommes, et très peu de mineurs (6,5 %). La faible part des mineurs s'explique de plusieurs manières. Premièrement la nature des activités proposées (raquette, randonnée, alpinisme) renvoie à un profil de pratiquants plus âgés : à titre d'exemple les enquêtes de l'IRDS montrent que la moitié des personnes qui s'adonnent régulièrement à la marche ont plus de 50 ans. Deuxièmement le faible nombre de SAE dans la région, et le manque de créneaux à celles déjà existantes pousse les «cafistes» à pratiquer sur sites naturels, accessibles essentiellement en voiture, ce qui limite une pratique de proximité plus adaptée aux jeunes enfants. Troisièmement, l'encadrement des mineurs nécessitent idéalement la présence d'une personne rémunérée, titulaire d'un brevet d'Etat, générant des coûts et des responsabilités pour l'association qu'elle n'est pas toujours en mesure de porter⁽⁵⁾. Le CAF Île-de-France souhaite toutefois mettre en place des groupes de mineurs encadrés par des bénévoles pour l'escalade de blocs, ce qui a déjà fonctionné par le passé.

Des «cafistes» de moins en moins nombreux qui s'éloignent de l'alpinisme

Entre 2001 et 2010 les clubs alpins en Île-de-France ont connu en moyenne chaque année une baisse de 4,2 % de leurs effectifs de licenciés

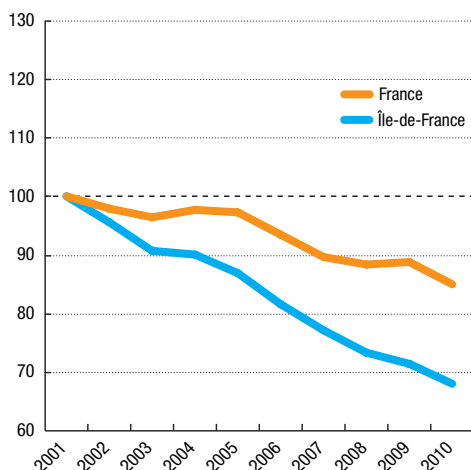
(figure 1). Dans le reste du pays, une baisse régulière mais moins prononcée est également observée depuis 10 ans. Pourtant les sports de nature dans leur ensemble sont en croissance constante (+ 47 % de licences enregistrées entre 2000 et 2010 selon le Ministère des sports⁽⁶⁾). En Île-de-France, notre dispositif d'enquête montre par ailleurs que le contact avec la nature est l'une des principales motivations des sportifs⁽⁷⁾.

Selon les clubs alpins français, la baisse des effectifs s'explique en partie par une moindre fréquentation de la haute montagne par les alpinistes au profit d'activités de moyenne montagne (randonnées à pied ou à vélo) qui se pratiquent facilement en-dehors de toute association.

Les sports de montagne font par ailleurs l'objet d'une diversification constante de leurs disciplines (trekking, trail, raid...), et celles plus traditionnelles peuvent parfois paraître dépassées et/ou moins accessibles. Difficile pour les fédérations de suivre ce renouvellement des activités, d'autant qu'elles doivent faire face à d'autres acteurs présents sur le marché qui proposent des concepts de pratique plus en phase avec les souhaits des sportifs actuels. Les deux dernières décennies ont effectivement vu le développement touristique des sports de nature. Des opérateurs comme l'UCPA s'appuient sur le concept de multi-pratiques qui propose une large palette d'activités accessibles à tous les publics (familiale, féminin, débutant...). Cette concurrence ne se limite pas aux activités en vallée ou moyenne montagne, de plus en plus de personnes ont par exemple recours à des guides indépendants pour exercer leurs activités en haute montagne.

En Île-de-France, les clubs alpins sont moins favorisés que d'autres régions pour la pratique des activités de montagne en raison de l'éloignement des sites de pratique. Mais ils bénéficient tout de même du plus grand site mondial de blocs à moins d'une heure de Paris. Eux aussi observent un changement de profil de leurs adhérents et estiment que le nombre de licenciés pratiquant l'alpinisme et l'escalade a baissé au profit de la randonnée. C'est à ce titre que le CAF Île-de-France, principal club de la région, s'intéresse au développement de la marche nordique. On assiste également à une forte augmentation de la demande pour une pratique en SAE. Autrefois «antichambre» de l'alpinisme, cette pratique est devenue une discipline à part entière, en pleine croissance. Mais les clubs alpins franciliens n'ont pas la possibilité de profiter de sa popularisation car ils ne bénéficient pas des créneaux nécessaires en salle.

Figure 1 - Évolution du nombre de licences (base 100 en 2001)



Source : Recensement des licences, Ministères des sports. Traitement : IRDS.

(5) Aujourd'hui le coût de l'adhésion à un club varie de 85 à 110 € environ (assurance comprise).

(6) Les chiffres clés du sport 2011.

(7) Premiers résultats de l'enquête sur les pratiques sportives des Franciliens en 2007. Les dossiers de l'IRDS (4), juillet 2008.

L'escalade associative avec la FSGT

L'esprit FSGT

La fédération sportive et gymnique du travail (FSGT) se veut une association omnisport et d'éducation populaire, issue du mouvement ouvrier et fondée sur les valeurs de solidarité et d'émancipation. Elle s'appuie sur un bénévolat militant et la mutualisation de ses moyens, pour développer une escalade accessible à tous, notamment aux milieux les plus populaires. Sa priorité est la formation de grimpeurs autonomes, responsables, motivés pour partager leur passion dans le milieu associatif et s'accomplir dans les sports de nature.

Pour bon nombre d'associations de montagne et d'escalade FSGT, adhérer ne revient pas seulement à obtenir l'accès à une salle d'escalade, mais engage le licencié à s'impliquer dans la vie de l'association. L'adhésion, d'un coût volontairement peu élevé, a pour objectif de garantir une pratique pour tous. En contrepartie, le nombre de salariés permanents est faible, mais compensé par l'implication des adhérents dans le bon fonctionnement de l'association. Par ailleurs, les compétitions ne s'inscrivent pas dans le circuit des compétitions officielles considérées comme trop sélectives et en opposition avec les valeurs fondamentales de la fédération. Elles engendrent, de ce fait, peu de frais. Le fonctionnement en réseau de la FSGT facilite la mutualisation des projets, du matériel⁽⁸⁾ et des murs⁽⁹⁾, et joue également en faveur d'un coût d'adhésion accessible au plus grand nombre.

Chaque association assure la formation des pratiquants et des encadrants, au moyen d'une pédagogie associative où les anciens forment les nouveaux. Au-delà de cet accompagnement des débutants par les adhérents les plus expérimentés, la FSGT dispose également d'encadrants bénévoles titulaires d'un brevet fédéral. Plusieurs compétences escalade sont délivrées par la fédération (animateur escalade bloc, animateur escalade SAE, initiateur escalade SNE, initiateur alpinisme, initiateur ski de randonnée...) auxquelles s'ajoutent des formations plus spécifiques (cartographie et orientation, ouverture de voies en SAE, nivologie et risque avalanche...). Pour la FSGT, l'escalade en SAE reste un tremplin vers la pratique en pleine nature, et grimper sur site naturel constitue une finalité qui doit être accessible à tous⁽¹⁰⁾. Dans le passé, les associations ont participé à la conception de nombreux circuits balisés pour les enfants et les débutants en milieu naturel (Fontainebleau). Aujourd'hui, elles proposent tout au long de l'année des initia-



tions, des formations, et des sorties⁽¹¹⁾ en site naturel, dans la région pour la journée (blocs de Fontainebleau, viaduc des Fauvettes...), ou ailleurs en France sur plusieurs jours (falaises). Le prêt de matériel (chausson, crash-pad⁽¹²⁾), et la prise en charge partielle ou totale des frais de transport rendent les sorties à Fontainebleau accessibles à tous et permettent de réduire l'impact environnemental et le stationnement sauvage (co-voiturage, transport en commun combiné avec la randonnée ou le vélo).

En Île-de-France la structuration des activités est déclinée de la manière suivante : une commission régionale chargée d'accompagner la dynamique de développement et trois commissions inter-départementales qui assurent la mise en commun des moyens entre les clubs, l'organisation des formations, la coordination des activités... L'essentiel des activités nationales, des formations et des rassemblements sont impulsés et organisés par les grimpeurs FSGT franciliens qui représentent la majorité des pratiquants du territoire français.

Une offre concentrée sur la petite couronne

En Île-de-France, près de 3 500 personnes réparties dans 37 clubs ont pratiqué l'escalade comme première activité au sein de la FSGT (saison 2011-2012). La région regroupe les deux tiers des licences escalade FSGT délivrées en France et abrite près de la moitié des clubs. La taille moyenne d'un club en Île-de-France est de 94

(8) 5 associations FSGT (US Ivry, US Fontenay, Grimpe 13, Roc 14 et Vertical 12) mutualisent leurs moyens et achats de matériels onéreux afin de rendre plus accessible les sorties organisées.

(9) Les clubs d'escalade FSGT franciliens proposent des créneaux horaires aux licenciés des autres clubs FSGT permettant aussi aux adhérents de grimper sur des structures variées.

(10) En 1978, l'assemblée nationale montagne de la FSGT, entérine les structures artificielles comme un des vecteurs principaux pour rendre l'activité populaire et démocratiser le rapport à la pratique.

(11) Une fois par mois, Roc 14, Grimpe 13 et Vertical 12 organisent ensemble des sorties en car. Le prix payé par chaque adhérent est de seulement 5 €

(12) Tapis de mousse utilisés pour amortir la chute.

**60 % de la
pratique FSGT
se concentre
sur Paris et
le Val-de-Marne.**

licenciés⁽¹³⁾, mais celle-ci varie de 45 à 196 selon le département (tableau 3).

Au sein de la région, la répartition territoriale des licences et des clubs FSGT montre que la majorité de la pratique se déroule à Paris, dans le Val-de-Marne ou la Seine-Saint-Denis (carte 2). Les 2 clubs les plus importants en taille sont à Paris : Roc 14 (751 adhérents) et Grimpe 13 (491 adhérents). À eux deux, ils abritent 1/3 des licences « escalade » de la FSGT.

Un public de jeunes adultes, plutôt masculin

La structure par âge des licenciés FSGT (figure 2) se caractérise par un faible socle de

jeunes pratiquants (moins de 20 ans) comparativement aux 20-35 ans qui représentent près de la moitié des licenciés (48 %⁽¹⁴⁾). La situation évolue toutefois fortement d'un club à l'autre : si en moyenne la part des moins de 20 ans est de 23 %, certains clubs ne comptent aucun licencié de cette catégorie, alors que dans d'autres ces derniers sont majoritaires (voir tableau 3). Les clubs parisiens en particuliers se distinguent par une très faible proportion de jeunes licenciés (12 % de moins de 20 ans). Une situation atypique comparativement à ce que l'on peut observer dans le monde du sport encadré⁽¹⁵⁾, mais assez proche de la situation démographique du terri-

Tableau 2 - Répartition départementale des associations et des licenciés FSGT franciliens

	Lieu de résidence	Part (%)	Nombre de clubs	Part (%)	Taille moyenne
Paris	1 417	41	8	22	196
Hauts-de-Seine	257	7	1	3	129
Seine-Saint-Denis	378	11	11	30	45
Val-de-Marne	648	19	8	22	90
Seine-et-Marne	188	5	2	5	65
Yvelines	155	4	2	5	66
Essonne	294	8	4	11	64
Val-d'Oise	71	2	1	3	54
Île-de-France	3 408	98	37	100	94
Hors Île-de-France	69	2	0	0	0
Total	3 477	100	37	100	94

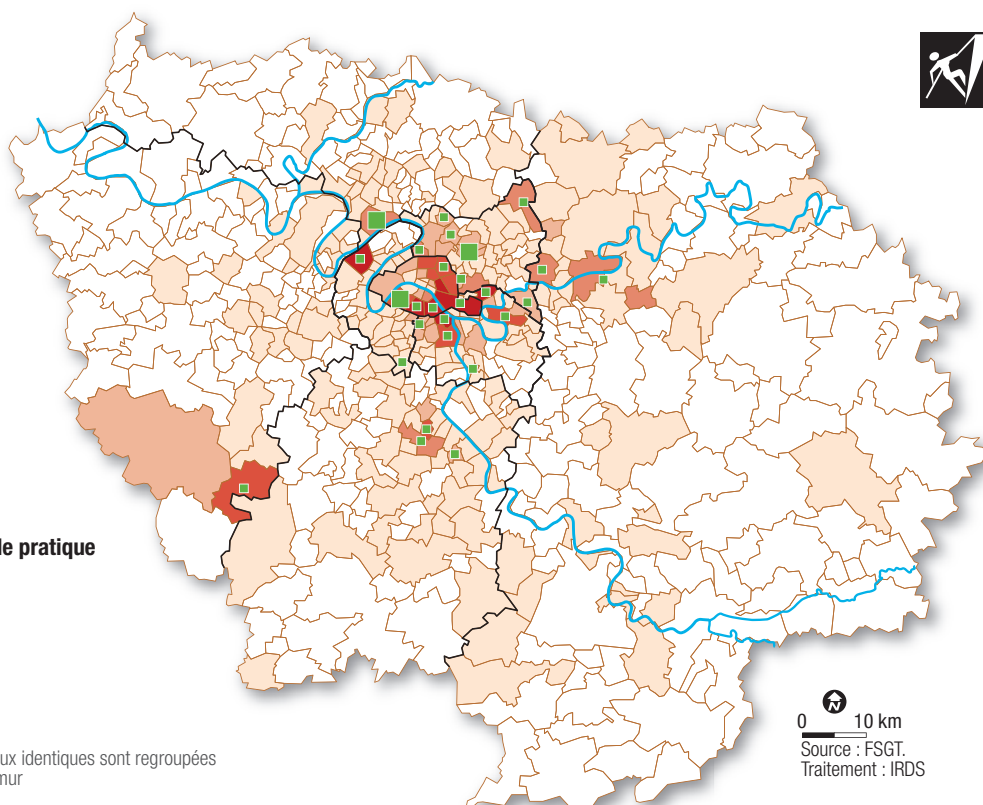
Source : FSGT. Traitement : IRDS.

(13) En 2011, la taille moyenne d'un club de sport francilien est de 120 licenciés.

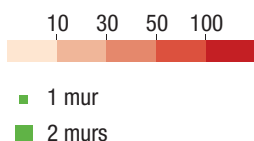
(14) À titre de comparaison, selon le recensement de l'Insee, les 20-34 ans représentent 26 % des Franciliens âgés de 5 à 75 ans.

(15) Plus de la moitié des licences ont été distribuées en 2011 à des individus de 20 ans et moins. Source : Les licences et les clubs des fédérations sportives agréées en 2011. Stat-info (12-03). Septembre 2012. Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Carte 2 - Lieu de résidence des licenciés franciliens FSGT et localisation des structures d'accueil



Nombre de licenciés et lieux de pratique



Notes :
Les communes ayant des codes postaux identiques sont regroupées
Des clubs peuvent partager le même mur
3 clubs n'ont pas de mur

toire⁽¹⁶⁾. Soulignons toutefois que la part des plus jeunes est probablement en partie sous-estimée, en effet la FSGT propose des licences familiales à un tarif attractif qui permettent à un parent d'inscrire ses enfants sur sa propre licence⁽¹⁷⁾.

Cependant, le développement de la pratique des plus jeunes est limité par trois facteurs. Premièrement le manque de créneaux en général et à des horaires compatibles avec une pratique infantine. Deuxièmement le manque de SAE avec des aires de pratiques adaptées à celle des enfants. Troisièmement le manque d'encadrants bénévoles disponibles à des horaires adaptés aux plus jeunes. Certains clubs ont recruté des salariés pour assurer l'encadrement et pallier à ce problème, mais ceci a eu pour conséquence d'augmenter le coût de la licence. Ce qui explique peut-être que la part des moins de 20 ans de ces clubs soit restée au final en-dessous de la moyenne régionale.

La structure par sexe des licenciés (figure 2) montre une proportion plus importante d'hommes (59 %) que de femmes. Ici aussi le constat n'est pas le même pour tous les clubs puisque selon l'association prise en compte (tableau 4) la part des femmes varie du simple (30 %) au double (61 %). Chez les plus jeunes le rapport hommes/femmes est équilibré, mais celui-ci penche en faveur des hommes après 20 ans : 49 % de femmes avant 20 ans, 42 % entre 20 et 35 ans, 32 % après 35 ans.

Une croissance rapide et récente, freinée par le manque d'équipements

Historiquement, les sections montagne de la FSGT ainsi que leurs effectifs ont progressé régulièrement entre les années après-guerre et les années 70⁽¹⁸⁾. C'était une pratique de montagne, d'alpinisme, et de bloc (Fontainebleau). C'est au cours des années 80⁽¹⁹⁾ que la FSGT construit ses premières structures artificielles d'escalade (SAE). Après une période de stagnation voire de baisse de ses effectifs, un redressement spectaculaire débute à la fin des années quatre-vingt-dix. Depuis 1999, le nombre d'adhérents a en effet doublé suite à la réactivation ou la création de nouvelles associations, dont certaines sont en cours ou en projet, souvent suite à la création de SAE. C'est à Paris que la progression a été la plus forte, le nombre de licences est passé de 80 à près de 1600 en une dizaine d'années. Depuis quelques années certaines associations de montagne et d'escalade FSGT font face à une demande d'adhésion à laquelle elles ne peuvent plus répondre. Le seul

Tableau 3 - Distribution de la part des femmes et des moins de 20 ans dans les clubs comptant plus de 30 licenciés

%	Ensemble	Part minimale	Part maximale
Femmes	41	30	61
Moins de 20 ans	23	0	83

Source : FSGT. Traitement : IRDS.

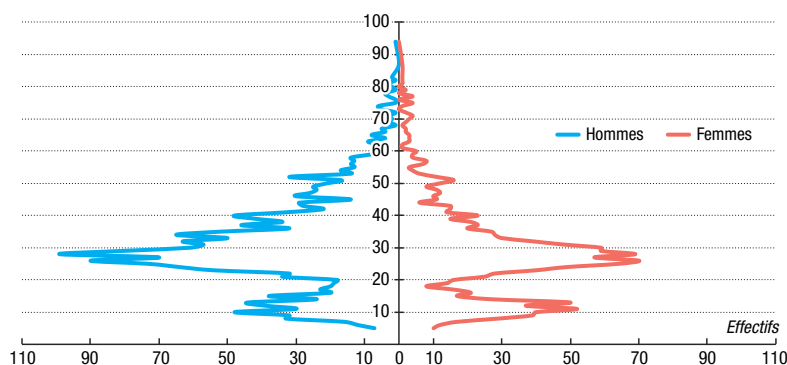
club de Roc 14 a par exemple dû refuser l'inscription de 800 personnes pour la saison 2012-2013. Une situation qui s'explique par le manque sur Paris de SAE qui permettent le développement d'une pratique de l'escalade en club.

À ce titre, la FSGT souhaite accompagner les collectivités dans leurs projets d'aménagement, d'extension ou de rénovation de SAE. Elle revendique un savoir-faire en matière de conception et de gestion de ces structures qui leur ont déjà permis de concevoir et de proposer aux municipalités des projets afin de développer l'activité escalade au sein des villes. L'objectif est de pouvoir disposer de murs adaptés à la pratique d'un large public y compris des plus jeunes (scolaire et sections enfants), pour tous les niveaux, de l'initiation aux grimpeurs confirmés.

Les structures artificielles d'escalade (SAE) : un tremplin vers l'escalade sur sites naturels

Tout au long de l'année, les adhérents FSGT bénéficient des créneaux de leurs clubs en SAE, généralement à proximité de leur domicile dans le cœur dense et urbanisé de la région. Au cours de ces séances ils s'initient pour devenir autonomes, progressent et améliorent leur technique. Cette pratique en SAE constitue pour certains, une passerelle vers l'escalade en sites naturels qui ne se déroule que sur une partie de l'année en fonction des conditions météorologiques, sur des sites plus éloignés (essentiellement Fontainebleau, mais aussi dans le reste de la France, et parfois à l'étranger), pour d'autres, elle représente une pratique à part entière.

Figure 2 - Pyramides des âges des licenciés franciliens pour la saison 2011-2012



Source : FSGT. Traitement : IRDS.

(16) Selon le recensement de l'Insee, en 2010, les 5-19 ans représente 22 % des Franciliens âgées de 5 à 75 ans, et 16 % des Parisiens du même âge.

(17) Pour la saison en cours, 51 licences familiales ont été enregistrées ce qui représente un minimum de 160 pratiquants.

(18) La première section montagne de la FSGT date de 1953.

(19) 1982 : auto-construction du premier mur d'escalade en milieu scolaire à Corbeil-Essonnes par les militants FSGT et des professeurs.

L'Île-de-France, site majeur pour l'escalade en milieu naturel

30 000 voies répertoriées et 300 circuits balisés

En Île-de-France, l'escalade sur sites naturels (SNE) se caractérise par la présence des rochers de Fontainebleau qui constituent une référence mondiale en matière d'escalade de bloc. C'est ici qu'est née l'escalade sur bloc il y a plus de 100 ans⁽²⁰⁾ bien avant l'apparition des premières structures artificielles d'escalade. Ces sites, dont la fréquentation ne cesse d'augmenter, sont ouverts au grand public. L'île-de-France, même sans montagne, est ainsi l'une des régions où l'on pratique le plus l'escalade. Le bloc consiste à grimper des structures rocheuses de faible hauteur (quelques mètres). Il nécessite peu de matériel (une paire de chausson suffit, cordes et mousquetons sont inutiles) et entraîne peu de risque de mauvaises chutes. La sécurité du grimpeur est généralement assurée par un partenaire qui se tient derrière pour amortir la chute, et par l'utilisation de tapis de mousse (le « crash pad »). Les blocs de grès franciliens sont essentiellement situés dans le sud de la région : en Seine-et-Marne, en Essonne et dans les Yvelines (voir carte). Une bonne partie d'entre eux se concentrent dans le massif de Fontainebleau, c'est pourquoi l'ensemble des blocs gréseux de la région (Seine-et-Marne, Essonne, Yvelines) sont par extension appelés les rochers de Fontainebleau, « Bleau » dans le langage des grimpeurs ou « Font » par les étrangers anglophones. Bleau constitue de loin le premier ensemble mondial de blocs d'escalade, tant par sa fréquentation que par la quantité de ses voies et la variété de leur niveau

de difficulté. Parmi les secteurs les plus connus on peut citer : Bas Cuvier (un des premiers sites historiques, le plus connu pour le haut niveau), les gorges d'Apremont (vaste site pour tous niveaux), Franchard Isatis (connu pour le haut niveau, très fréquenté par les étrangers), Dame Jouanne (site historique comportant les blocs de plus grande hauteur), le massif des Trois Pignons (vaste secteur comprenant de nombreux sites : Roche aux sabots, Potala, 95,2...), le massif de Beauvais Champcueil (le plus proche de Paris)... Au total Bleau compte plus de 30 000 voies et environ 300 circuits⁽²¹⁾ d'escalade balisés dont 195 en Seine-et-Marne, 86 en Essonne, et 10 dans les Yvelines (tableau 4). Seule une partie des 30 000 voies est balisée dans le cadre de circuits. Les voies non balisées, sont majoritairement de haut niveau. Elles se situent parfois dans des sites sensibles, préservés d'une trop forte fréquentation.

Les 300 circuits offrent une extraordinaire variété de voies, pour tous les niveaux. Chaque niveau est représenté par une couleur. On observe ces dernières années une élévation du niveau des grimpeurs qui fréquentent ces lieux, en lien avec le développement de l'activité sur les SAE dans la région et l'afflux de plus en plus important d'étrangers. Aujourd'hui il y a très peu de création de nouveaux circuits. Les principales raisons sont la prise en compte de la protection des espaces sensibles et la difficulté d'entretenir un nombre déjà important de circuits par des bénévoles. Lorsque de nouveaux circuits sont créés c'est en général en remplacement d'autres. Ces remplacements peuvent par exemple être réalisés dans le but d'une répartition plus harmonieuse des sites en faveur notamment de l'Essonne et du sud de la Seine-et-Marne (région de Nemours).

(20) Premier topo-guide par Maurice Martin, Bas Cuvier, Puiset et environs de Nemours. Fontainebleau escalades et randonnées. Collectif d'auteurs. 1986. Editions Arthaud. Blocs en stock - Le Cuvier. Em-manuel Ratouis, Jacky Godoffe, Philippe le Denmat. 1993. Edition Legrand.

(21) Suite ordonnée de passages d'escalade dont le parcours est proposé aux visiteurs du site. On distingue les circuits d'enchaînement et les circuits dits « blocs ».

Tableau 4 - Répartition des circuits de blocs en Île-de-France selon leur difficulté et code couleur associé

Difficulté	Cotation moyenne	Yvelines	Essonne	Seine-et-Marne			Total
				Fontainebleau	Trois Pignons	Sud	
Enfant (E)		1	10	8	4	3	26
E+ / Facile	1		7	1	2	1	11
Peu difficile-	2	1	4	2	3	2	12
Peu difficile	2	1	9	7	5	1	23
Peu difficile+	2	1	1	4	8		14
Assez difficile -	3		2	1	1	4	8
Assez difficile	3	1	8	12	8	3	32
Assez difficile +	3	1	6	7	7	3	24
Difficile-	4		2	3	2		7
Difficile	4	1	10	6	10	6	33
Difficile+	4		8	8	8	2	26
Très difficile-	5	1	2	5	2	1	11
Très difficile	5	1	2	5	3	2	13
Très difficile+	5	1	5	3	7	4	20
Extrêmement difficile-	6 juillet		3	6	3	1	13
Extrêmement difficile	6 juillet		4	2		3	9
Extrêmement difficile+	6 juillet		3	4		2	9
Total		10	86	84	73	38	291

Source : FSGT. Traitement : IRDS.

Des grimpeurs qui se comptent en dizaine de milliers

Il est difficile de mesurer précisément le nombre de grimpeurs qui viennent arpenter ces sites naturels car l'accès est gratuit, ouvert à tous, et les points d'entrées multiples. Des enquêtes réalisées sur les parkings et qui consistent à compter les voitures ainsi qu'à relever les plaques d'immatriculation montrent toutefois que cette fréquentation est importante (plusieurs dizaines de milliers de grimpeurs), qu'elle a beaucoup augmenté au cours de ces dernières années, et que la part des étrangers est de plus en plus importante. Cette hausse s'est opérée sur les week-ends où des pics d'affluence de plusieurs milliers de grimpeurs peuvent être observés en haute saison⁽²²⁾, mais aussi sur les jours de la semaine où la fréquentation était très faible auparavant. Une étude⁽²³⁾, réalisée pour le Conseil général de Seine-et-Marne dans le cadre de la CDESI 77 (voir encadré) estime que la pratique de l'escalade dans le département représente un volume de plus de 900 000 ½ journées par an dont 85 % concernent une pratique autonome.

Notre dispositif d'enquêtes sur les pratiques sportives⁽²⁴⁾ soulignent que chaque année près de 100 000 Franciliens âgés de 15 ans et plus s'adonnent à l'escalade dont près de 40 % exclusivement en-dehors de tout encadrement. L'étude montre également que les grimpeurs franciliens sont aussi nombreux à pratiquer en milieu naturel qu'à l'intérieur d'une installation sportive. Les circuits de faible difficulté sont les plus fréquentés notamment par les familles, les débutants, et les scolaires. 37 circuits sont adaptés à la pratique scolaire et sont fréquemment utilisés par l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP), l'Union nationale des sports scolaires (UNSS) mais aussi par les centres de loisirs (notamment dans le cadre des bases de loisirs régionales de Buthiers et Bois-le-Roi). Avec l'USEP, plus de 15 000 écoliers se rendent une à deux fois dans l'année dans le massif de Fontainebleau pour des séances de découverte et d'initiation à l'escalade.

La voiture reste le principal moyen d'accès pour se rendre sur les sites naturels d'escalade. Toutefois certains secteurs sont desservis par le train (gare de Bois-le-Roi, Fontainebleau-Avon, Nemours...) et par le RER (gare de Chamarande ligne C, gare de Malesherbes ligne D). Si de nombreux grimpeurs se rendent sur ces sites par leurs propres moyens, en solitaire, en famille ou entre amis, il existe également des groupes organisés qui se retrouvent chaque week-end pour la journée. Ces sorties sont mises en place par les



associations sportives affiliées aux fédérations décrites précédemment (FFME, FFCAM, FSGT...). Avec la présence d'encadrants bénévoles, le club facilite la mise en place du co-voiturage. L'organisation collective, l'encadrement bénévole, et le co-voiturage permettent de rendre ces sorties financièrement accessible à tous. Certaines associations disposent aussi, en parallèle, de créneaux en SAE ce qui permet à leurs adhérents de grimper en semaine. Pour les autres, des rassemblements sont organisés dans les salles commerciales de l'agglomération parisienne (voir première partie).

Un impact économique et touristique sur le territoire

Parmi les personnes qui fréquentent les rochers de Fontainebleau on note une présence importante de provinciaux et d'étrangers qui s'explique par la notoriété mondiale du site. Les principaux pays représentés sont l'Allemagne, la Hollande, la Suisse, la Belgique, et l'Italie. Aujourd'hui la majorité des topos édités sur Bleau sont le fait d'étrangers et le site le plus complet sur les sites naturels d'escalade franciliens (bleau.info) a été créé par un Néerlandais. Sur les sites les plus connus, les touristes étrangers sont généralement majoritaires en semaine, alors que la situation s'équilibre le week-end, avec notamment une forte présence de Franciliens le dimanche.

La forte fréquentation des sites a des retombés économiques et touristiques sur le territoire. La

**En Seine-et-Marne
la pratique de
l'escalade sur site
naturel représente
un volume de
900 000 ½ journée
par an.**

(22) avril, mai, juin et septembre
(23) CDESI 77. Etude préalable à la mise en œuvre du plan départemental lié aux pratiques de pleine nature en Seine-et-Marne. Cabinet JED. Avril 2008.

(24) Enquêtes sur les pratiques sportives des Franciliens. 2007 à 2012. www.irds-idf.org.

1 La Troche

À 20 km au sud-ouest de Paris, au cœur du parc Eugène Chanlon à Palaiseau, la Troche est un site de blocs situé sur une ancienne carrière de grès. Massif constitué d'une petite falaise de grès d'une centaine de mètres de longueur et de 4 à 6 mètres de hauteur. Il s'agit du groupe rocheux le plus proche de Paris, accessible en RER B. Deux circuits et une soixantaine de voies, dont la cotation varie de 5a à 6b.

2 Le viaduc des Fauvettes

Connu par toute la communauté des grimpeurs en France. Ancienne voie de chemin de fer située à 20 km au sud de Paris sur les communes de Gometz-le-Châtel et de Bures-sur-Yvette (91). Accessible en transport en commun (RER B). 130 voies, dont les cotations varient de 3 à 7b. Les plus hautes dépassent les 35 mètres ce qui en fait la falaise la plus haute de la région. Un topo-guide édité par le COSIROC présente de façon détaillée les 130 itinéraires d'escalade. L'entretien est assuré par le COSIROC.

3 Le château d'eau de Saint-Arnoult

Situé à Saint-Arnoult, à 50 km au sud de Paris uniquement accessible en voiture. Propriété privée appartenant au comité FSGT des Yvelines, avec un club résident : le Saint-Arnoult-Escalade. Accès libre pour les individuels fédérés (FSGT, FFME, CAF, CIHM...). Afin d'éviter les télescopages, les groupes doivent s'annoncer auprès du club résidant ou du comité FSGT 78. Le club résidant est prioritaire sur ses créneaux et lors de ses actions. La hauteur totale est de 37 m, une vingtaine de voies sont ouvertes, ou en cours d'ouverture. Les voies les plus longues avoisinent 25 m (corde 60 m), dans des cotations allant du 4 au 7a.

4 La BPAL de Buthiers

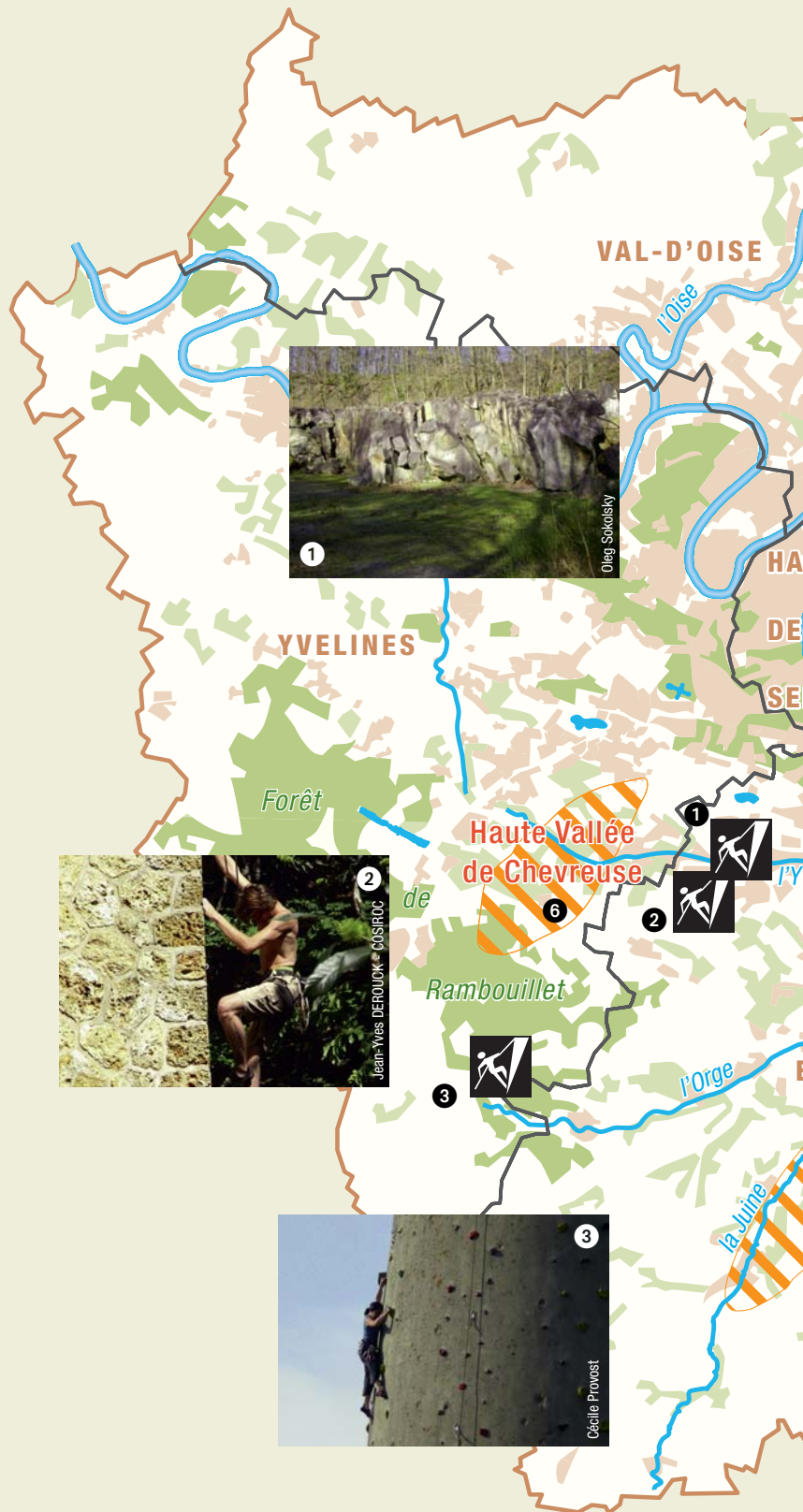
La base de Buthiers se distingue des autres bases de loisirs régionales par la présence de blocs rocheux de la forêt de fontainebleau. Elle dispose également d'une SAE totalisant 1200 m² de surface grimvable (voies et blocs) et peut déployer son toit vers l'extérieur à plus de 20 mètres de haut. Présence d'un club d'escalade. La base propose des cours particuliers ou collectifs (en salle ou en extérieur) : <http://www.base-de-buthiers.com>. Accessible en transports en commun (RER D).

5 Fontainebleau, site mondial d'escalade

Ces deux zones regroupent 97 % des circuits d'escalade de la région. Chaque année des dizaines de milliers de grimpeurs viennent arpenter ces sites. On y trouve tous les niveaux (circuits blancs et voies cotées en 7c) ainsi que les secteurs les plus connus mondialement : Bas-Cuvier, les Gorges d'Apremont, Franchard Isatis, Dame Jouanne, le massif des trois pignons... Les sites sont principalement accessibles en voiture, certains secteurs sont desservis par le train (Bois-le-Roi, Nemours) et le RER (Chamarande).

6 Yvelines

Située très au nord, dans le parc naturel régional de la vallée de Chevreuse, cette zone fait également partie du massif de grès de Fontainebleau. Elle regroupe une dizaine de circuits, d'un niveau de difficulté inférieur à ce qui peut être observé en Essonne et en Seine-et-Marne. Sites principalement accessibles en voiture.



1

Oleg Savalsky



2

Jean-Yves DEROUCK - COSIROC



3

Cécile Provost

Sites d'escalade :



sites particuliers



zones de sites d'escalade du massif de grès de Fontainebleau

Sites naturels et particuliers d'escalade



présence de grimpeurs en particuliers ceux provenant d'autres régions de France ou d'autres pays a un impact sur la consommation de services touristiques (restauration, hébergement, transport, commerces...) et aussi des conséquences en termes d'emplois. À titre d'exemple le poids socio-économique des sports de nature en Seine-et-Marne⁽²⁵⁾ est estimé à 4 000 emplois environ (dont 1 500 en lien avec l'activité escalade), 565 structures associatives ou commerciales réalisant 26 millions d'euros de chiffres d'affaires, plus d'1,3 millions de nuitées touristiques et 52 millions d'euros de dépenses de consommation.

Des offres de logement bon marché existent à proximité pour accueillir les voyageurs (gîtes d'étapes, campings, hébergements collectifs) et

sont consultables sur le site de l'office de tourisme de Seine-et-Marne (www.tourisme77.fr). Les campings et les gîtes sont pleins la majeure partie de l'année, et une dizaine de nouveaux gîtes ont ouvert en 2012. Le développement futur de la fréquentation des rochers de Fontainebleau nécessiterait une plus grande capacité de parking pour éviter le stationnement anarchique, et de meilleures capacités d'hébergement des étrangers et des provinciaux. Des campings et bivouacs sauvages sont souvent observés. Ces pratiques sont interdites car elles augmentent les risques d'incendies et entraînent des problèmes de propreté des sites. Mais les possibilités d'aménagement sont réduites car le site de Fontainebleau est protégé⁽²⁶⁾.

Des sites victimes de leur succès

La forte fréquentation des sites nécessite un entretien important et pose la question de leur préservation. Plusieurs problèmes sont identifiés : le patinage de la roche due à des pratiques inappropriées, la souillure des sites par des débris et l'abus de l'usage de la magnésie, et surtout l'érosion des sols. Cette dernière peut avoir plusieurs conséquences : le creusement des chemins, le ravinement des sites, le déchaussement des blocs... Mais les grimpeurs ne sont pas les seuls utilisateurs des sites naturels et d'autres phénomènes d'érosion existent liés à la pratique de la marche, du vélo, de l'équitation ou encore à l'utilisation de véhicules motorisés (quad, 4X4, moto). Les grimpeurs sont d'ailleurs considérés par l'Office National des Forêts (ONF) comme un public plutôt respectueux de l'environnement.

En Île-de-France l'entretien des sites naturels d'escalade repose essentiellement sur le Comité de Défense des Sites et Rochers d'Escalade (COSIROC, voir encadré) et sur la fédération délégataire (FFME). En réalité, ce sont plus de 50 acteurs qui sont concernés par la préservation des sites. Si la majorité d'entre eux sont affiliés au COSIROC, d'autres, comme Bleau Libre Organisation (BLO) ou Climbing Attitude (pour ne citer que ceux-là), veillent également à la préservation, l'entretien, et au libre accès de tous aux sites d'escalade. Le COSIROC et la FFME coopèrent pour l'entretien et l'amélioration des équipements, en lien étroit avec l'ONF gestionnaire des forêts publiques car 80 % des sites naturels d'escalade Franciliens sont en forêt domaniale⁽²⁷⁾. À ce titre ils sont membres du comité accueil et érosion de la démarche « Fontainebleau, Forêt d'Exception », animée par l'ONF. Ils font également parties des CDESI

Le Comité de Défense des Sites et Rochers d'Escalade (COSIROC)

Le COSIROC est né en 1962 à Paris de la volonté d'amoureux de la nature soucieux de sa protection ; il avait pour but de coordonner les actions de certaines grandes associations (Fédération sportive et gymnique du travail, Fédération des clubs alpins de montagne, Groupe universitaire de montagne et de ski, Touring club de France...). Adhérente dans les années 1980, la FFME a quitté le COSIROC depuis qu'elle est devenue fédération délégataire, mais elle entretient avec lui des relations étroites. Aujourd'hui le COSIROC représente l'essentiel des clubs non FFME, pour ce qui est des sites naturels d'escalade en Île-de-France.

Depuis sa création le COSIROC a mené avec succès ou épaulé des actions qui ont abouti à la naissance de réserves naturelles, au classement de massifs ou à leur inscription à l'inventaire des sites, au rattachement de bois aux forêts domaniales.

En 1967 le COSIROC a créé une commission des Circuits d'Escalade qui depuis lors coordonne en liaison avec l'ONF les balisages de circuits dans les zones de blocs d'Île-de-France en essayant de ménager les divers intérêts en présence (escalade, protection des sites contre l'érosion et l'excès de peinture, gestion forestière).

Depuis 2003, le COSIROC concentre son action sur l'Île-de-France, la FFME étant responsable des autres sites de France. Ce sont l'implication des bénévoles, la vente de topo-guides, et dans une moindre mesure les montants des cotisations qui lui permettent de fonctionner et de financer le matériel nécessaire à l'entretien des circuits et à l'équipement du viaduc des Fauvettes.

Pour en savoir plus : <http://cosiroc.fr/>.

(25) Schéma départemental des sports de nature 2009-2013. Conseil général de Seine-et-Marne. 2009.

(26) Site naturel classé, réserve biologique, réserve de biosphère, natura 2000 et forêt de protection.

(27) Avant tout entretien ou réfection, il est primordial de vérifier la faisabilité auprès du propriétaire ou du gestionnaire du site, en forêt domaniale la décision finale revient à l'ONF.



Exemple d'ouvrage
anti-érosion aux Trois Pignons.

(Commissions Départementales des Espaces, Sites et Itinéraires) qui ont pour objectifs, notamment, de promouvoir un développement durable et maîtrisé des lieux de pratique de sport de nature (voir encadré). La FFME tente de maîtriser l'usage des forêts privées par le biais de conventions. Ces dernières garantissent le libre accès aux forêts pour le public, et permettent la pratique de l'escalade en déchargeant le propriétaire de toute responsabilité.

Il existe une commission départementale sites

naturels d'escalade de la FFME en Seine-et-Marne auxquelles participent notamment le COSIROC et l'ONF. La création d'une commission régionale et d'autres antennes départementales est en projet. Elles auront pour objectif de gérer et entretenir les circuits d'escalade. L'antenne de Seine-et-Marne est particulièrement active dans ce domaine. Elle a entre autre élaboré une brochure avec l'ONF sur les bonnes pratiques du grimpeur en forêt, et distribue ou vend à bas prix depuis 3 ans des tapis de sol pour

Les Commissions départementales des espaces, sites et itinéraires relatif aux sports de nature (CDESI)

Selon l'article L.311-3 du code du sport «le département favorise le développement maîtrisé des sports de nature. À cette fin, il élabore un plan départemental des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature (PDESI)» en s'appuyant sur la CDESI, une instance consultative. Celle-ci est composée de trois collèges : un collège de représentants des collectivités territoriales, des structures associées et de l'État, un collège regroupant les associations concernées par les activités physiques de pleine nature, et un collège composé d'acteurs gestionnaires ou autres usagers des espaces naturels.

Outre l'élaboration du PDESI, les CDESI ont pour missions de promouvoir le développement des pratiques sportives (favoriser l'accessibilité, sécuriser et pérenniser les sites...), et le développement durable et maîtrisé des lieux de pratique (sensibilisation des usagers, conciliation entre la fragilité des sites et les pratiques sportives, gestion des conflits d'usage...). À ce jour, près d'une cinquantaine de CDESI ont été mises en place en France. Dans la région elles sont au nombre de deux, en Seine-et-Marne et en Essonne. La CDESI 77 a achevé ses travaux de recensement des sites et a publié un schéma départemental des sports de nature⁽¹⁾. La CDESI 91 vient de débiter ses travaux de recensement. Les comités départementaux de la FFME sont censés participer à ces deux CDESI en tant que représentant d'associations sportives. Dans la réalité, la FFME est présente en Seine-et-Marne, et c'est le COSIROC qui représente l'escalade à la CDESI de l'Essonne. Ceci s'explique par le fait que les sites naturels d'escalade de l'Essonne sont essentiellement suivis par le COSIROC et que les bénévoles pour participer à ces travaux de commission sont en nombre restreint.

Pour en savoir plus sur les CDESI : <http://www.cdesi-sportsdenature.fr/>.

(1) Schéma départemental des Sports Nature 2009-2013. Conseil général de Seine-et-Marne. 2009.

**Les opérations
d'entretiens
des circuits
sont principalement
réalisées par
des bénévoles.**

(28) Fagot de branchages utilisé pour combler des fossés, réparer de mauvais chemins, limiter le ruissellement.

(29) Chemins composés de planches juxtaposées.

(30) En 2012, le budget de l'ONF pour l'entretien de la forêt de Fontainebleau était de 650 000 € auxquels s'ajoutent 1 million d'euros d'investissement en projet d'accueil et de protection de l'environnement. La lutte contre l'érosion est prise en charge sur une partie des budgets entretien pour les petits travaux et une partie des budgets investissement pour des projets plus ambitieux (> 10 000 €).

En tout, la lutte contre l'érosion consomme un crédit de 30 000 à 40 000 € par an.

(31) Fonds européen agricole pour le développement rural.

nettoyer les chaussons des grimpeurs. Mais elle éprouve des difficultés à recruter un salarié : le poste à pourvoir nécessite des compétences multiples (agent de développement, encadrement, entretien des sites...), le nombre de diplômés est faible et ces derniers préfèrent s'orienter vers des postes mieux rémunérés (gestion de salle, encadrement sur SAE). En Essonne les travaux de la CDESI sont en cours. L'escalade n'est pas encore considérée comme un axe de développement touristique prioritaire, alors que certains acteurs pourraient en tirer profit (Parc naturel régional du Gâtinais Français par exemple). Les sites sont nombreux et ont une plus grande proximité avec les zones urbaines qu'en Seine-et-Marne. Mais ces derniers sont dispersés, moins connus, et il s'agit souvent de propriétaires privés

La maintenance des circuits d'escalade comprend l'entretien des balisages, le nettoyage des passages d'escalade (suppressions des traces de magnésie, branches encombrant le tracé du circuit), des actions ponctuelles de stabilisation des sols au pied des voies, des modifications de parcours pour cause d'érosion ou d'intérêt technique, de la surveillance, de la maintenance d'équipements de sécurité (notamment broches d'assurage sur les rochers les plus hauts)...

Ces opérations courantes sur les 300 circuits de la région représentent un volume de travail qui est estimé à trois équivalents temps plein.

Actuellement ces actions sont principalement réalisées par des bénévoles. La forte croissance de la fréquentation qui augmente les tâches d'entretien, ne s'est pas accompagnée d'un accroissement du nombre de bénévoles. Aujourd'hui il devient difficile d'entretenir la totalité des circuits de la région, et les acteurs concentrent leurs actions sur les plus fréquentés.

En-dehors des opérations courantes d'entretien, il existe également des travaux qui concernent essentiellement des aménagements destinés à empêcher l'érosion des sols (murets de pierre, marches en rondin, fascines⁽²⁸⁾, platelages⁽²⁹⁾, aménagement en grès). Il s'agit de travaux réalisés par l'ONF, et, lors d'actions ponctuelles, par la mobilisation de bénévoles. L'ensemble de ces travaux sont discutés avec les usagers (FFME, COSIROC...) au sein du comité accueil et érosion. L'ampleur des travaux nécessaires et leur dispersion géographique rendent difficile la réussite complète de la lutte contre l'érosion sur le massif de Fontainebleau, malgré le soutien financier des partenaires de l'ONF⁽³⁰⁾ (en particuliers le Conseil Général, l'Agence des espaces verts et la FEADER⁽³¹⁾).



Montchausse

L'Île-de-France site majeur d'escalade

La présence des blocs de Fontainebleau qui attirent une clientèle internationale, le nombre élevé de grimpeurs franciliens (environ 15 000 en clubs toutes fédérations confondues, plus les nombreux scolaires, et les milliers de pratiquants autonomes) font de l'escalade un sport très francilien, et de la région Île-de-France une terre de grimpeurs.

Historiquement la pratique de l'escalade en Île-de-France a débuté à Fontainebleau à la fin du XIX^e siècle, bien avant l'apparition des SAE. S'il est difficile de mesurer précisément le nombre de grimpeurs qui viennent arpenter ces sites naturels situés principalement en Seine-et-Marne et en Essonne, les spécialistes s'accordent à dire que le nombre des visites est en forte croissance, en lien avec la hausse des grimpeurs « indoor » dans la région et la présence toujours plus importante d'étrangers. Cette forte fréquentation des sites a des retombées économiques importantes sur le territoire, en termes de consommations de services touristiques, et d'emplois.

Le succès de l'escalade en milieu naturel pose la question de la surpopulation et de la préservation des sites. D'autant que les grimpeurs ne sont pas les seuls usagers de la forêt (cyclistes, marcheurs, cavaliers...). Un développement maîtrisé de ces activités afin d'une part, d'éviter les conflits d'usages et d'autre part, de préserver la qualité de l'environnement garantirait aux

Franciliens de pratiquer leur sport de nature dans de bonnes conditions. C'est en partie le rôle des CDESI de veiller à ce bon développement. L'entretien des sites d'escalade est assuré conjointement par la FFME, le COSIROC et l'ONF. Les moyens sont cependant insuffisants face à la forte fréquentation et les opérations d'entretien, de nettoyage et de sensibilisation reposent la plupart du temps sur le bénévolat.

Dans la région, la pratique encadrée s'organise principalement autour de trois fédérations : la FFME, la FFCAM, et la FSGT. Ces dernières proposent une offre complémentaire mais elles ont parfois du mal à œuvrer ensemble du fait de leurs différences (histoire, politique, évolution...). Elles rencontrent toutefois les mêmes difficultés, à savoir le peu de concertation en amont de la création des SAE, le manque de formateurs et d'encadrants, en particulier pour les catégories jeunes, et le manque de SAE de qualité en particulier sur Paris.

Au cours des deux dernières décennies, la pratique de l'escalade s'est considérablement développée. L'une des principales raisons est l'adaptation de ce sport de montagne et de nature aux contraintes urbaines au travers la multiplication des structures artificielles d'escalade. Cette pratique en intérieur qui était initialement un prétexte à l'entraînement s'est avérée devenir une discipline sportive à part entière avec ses propres championnats du Monde et une possible participation aux Jeux Olympiques d'été. ■

▼ POUR EN SAVOIR PLUS

Bibliographie

- Schéma départemental des sports de nature 2009-2013. Conseil général de Seine-et-Marne. 2009.
- Escalade à Fontainebleau – Les plus beaux sites. Jo & Françoise Montchaussé et Jacky Godoffe. Éditions Arthaud, 2012. ISBN 978-2-0812-5008-6.
- Fontainebleau – Magique. David Atchison-Jones, Jingo Wobbly. Topo-Guides. ISBN 1-873 665 81-4.
- Guide des circuits d'escalade pour les enfants en région parisienne. M. Coquard, L. Louvel, J.-J. Naëls. FSGT.
- Escalade à Bleau. Collectif d'Auteurs. Tome I : Les Trois Pignons. ISBN 2-904022-14-7. Tome II : Forêt domaniale de Fontainebleau. ISBN 2-904022-15-5. COSIROC.
- Escalade aux Fauvettes, Jean-Yves Derouck, mai 2012, les éditions du COSIROC, ISBN 978-2-904022-00-5
- Guides des circuits d'escalade pour enfants en région parisienne. Édition FSGT. 2001.
- Bleau, la forêt de Fontainebleau et ses rochers. Sylvain Jouty, éditions Acla, 1982. ISBN 2-86519-018-8.
- Guide technique et historique de l'alpinisme. Jean-Paul Watch, 2012. Éditions Guérin.
- Alpinisme et Compétition. Pierre Alain. Éditions Guérin Chamonix, 1999. ISBN 2-911755-30-8.
- L'alpinisme... Laisse béton. Louvel, Rotillon. Édition Scarabée, Paris, 1985.

Sites Internet

www.ffcam.fr - www.fsgt.org - <http://montagne.fsgt.org> - bleau.info - <http://cosiroc.fr/> - www.onf.fr - www.ffme.fr

REMERCIEMENTS

Cette note n'aurait pas été réalisée sans la FFCAM : Claude Boitard et François Henrion ;
la FSGT : Fabrice Lenoir, Julien Vert, et David Cheveau ;
le COSIROC : Antoine Melchior ;
l'Office National des Forêts : Jean-Claude Chalons et Victor Avenas ;
et Jean-Claude Beauregard conseiller indépendant.